



## Désaffectation de tombes

### Cimetière de Vissoie

L'Administration communale d'Anniviers informe les familles que les tombes suivantes seront désaffectées dès le 16 novembre 2020, conformément à l'article 15 de l'ordonnance cantonale du 17 mars 1999.

Crettaz Euphémie	1969
Florey Aloïs	1993
Florey Ulysse	1991
Salamin Crésence	1962
Salamin Pierre	1987
Savioz Isidore	1984
Savioz Maurice	1988
Savioz Victoire	1983
Tabin Marie	1969
Tabin Séraphin	1992

Il est rappelé qu'il pourra être procédé à tout moment à l'exhumation des anciens défunts enterrés depuis 25 ans au moins en cas de nouvelles sépultures.

Anniviers, le 16 octobre 2020

L'Administration communale